



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GESTION DU LOUP ET DU LYNX DANS LE CANTON DE VAUD - SAISON
D'ESTIVAGE 2012

Mesures décidées pour améliorer la sécurité des pâturages

La politique de prévention vis-à-vis des grands carnivores mise en place par le Département de la sécurité et de l'environnement sera poursuivie en 2012. Dans les Alpes, une personne accomplissant son service civil a été engagée afin de soutenir les bergers dans le terrain durant toute l'estive. Les promeneurs sont rendus attentifs aux règles d'usage en cas de rencontre avec les chiens de protection des troupeaux.

La montée à l'alpage des moutons dans les Alpes débute actuellement. Une louve est toujours présente à la frontière avec le canton de Fribourg et les effectifs de lynx sont toujours élevés. Dans le Jura, le loup a été mentionné à deux reprises en France voisine.

Les mesures de prévention des dégâts du loup et du lynx destinées aux éleveurs de moutons et de chèvres seront toujours coordonnées par l'AGRIDEA (Association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural). Les tâches d'information, de conseil et d'expertise des dégâts seront assurées par la Conservation de la faune du canton de Vaud.

Devant le succès rencontré en 2010 et en 2011, la Conservation de la faune du canton de Vaud a engagé une nouvelle fois une personne accomplissant son service civil afin d'aider les éleveurs lors de la mise en place des mesures de prévention pendant toute la période d'estivage.

Le groupe de coordination rappelle que le travail des chiens de protection des troupeaux consiste à identifier un danger présumé et aboyer. Sur le terrain, des panneaux d'information seront disposés à proximité des troupeaux gardés par des chiens de protection.

Une check-list a été élaborée par l'Association "Chiens de protection des troupeaux

suisses", afin de prévenir des conflits entre les promeneurs et les chiens. Pour plus d'information, se référer au site internet www.protectiondestroupeaux.ch.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 juin 2012

DSE, Sébastien Sachot, conservateur de la faune, 079 237 42 52 Informations sur le site www.protectiondestroupeaux.ch